
l'avant-midi de demain, mais je serai à vos ordres en tout autre temps d'ici à la fin de la semaine.

Je suis sincèrement convaincu qu'il sera facile de nous entendre sur toutes les questions pendantes.

Bien à vous,

(Signé) F LANGELIER

L'honorable J. A. Chapleau, Québec.

SALLE DU CONSEIL EXECUTIF

Québec, 10 mai 1882.

L'honorable François Langelier,
Maire de la cité de Québec.

Monsieur le Maire,

Je vous suis très-reconnaissant du désir que vous m'exprimez de voir s'effectuer un règlement entre le gouvernement et la corporation de Québec des affaires concernant le chemin de fer.

Si vous n'y avez pas d'objection, nous pourrons nous rencontrer ici samedi, à 10 heures A. M.

Tout à vous,

(Signé) J. A. CHAPLEAU.

Quebec, 17 août 1882.

A l'honorable M. FRANÇOIS LANGELIER,
Maire de la cité de Québec.

MONSIEUR,

Les négociations que vous aviez commencées avec le gouvernement au sujet des questions pendantes entre lui et la corporation, relativement au chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, ayant été arrêtées